REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Union – Discipline – Travail

L'ENERGIE

MINISTERE DES MINES DU PETROLE, ET DE





OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776

Financement: CREDIT IDA Nº 7260-CI

N° de référence CI-CI-ENERGIES-423184-CS-QCBS-JA-24

AMI /007/NEDA/2024 : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET Pour le

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT FIRME POUR LE COACHING ET LA FORMATION EN LEADERSHIP, MANAGEMENT ET TECHNIQUE DU PERSONNEL FEMININ DE CI-ENERGIES

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole, et de l'Energie et Côte d'Ivoire Energies (CI ENERGIES) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût de l'Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'électricité en Côte D'ivoire (NEDA) et à l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« Services ») comprennent le renforcement des compétences du personnel féminin de CI-ENERGIES en vue de favoriser son évolution professionnelle.

De manière spécifique, cette étude abordera à minima les aspects suivants :

✓ Développer et mettre en œuvre un programme de formation, coaching et mentorat, en leadership et management à l'attention de soixante membres du staff féminin de CI-ENERGIES:

Le cabinet aura pour mission de:

- concevoir un plan de mise en œuvre du programme;
- identifier les potentialités, les insuffisances en matière de leadership et management de chaque bénéficiaire et apporter des mesures correctives afin de faciliter l'accroissement de leurs compétences;

- fournir un soutien aux participantes à travers un coaching de groupe et un mentorat en vue du développement de leurs aptitudes.
- développer et mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la progression de chaque bénéficiaire ;
- apporter un soutien technique aux bénéficiaires dans l'élaboration d'un plan de développement professionnel.
- ✓ Développer et mettre en œuvre un programme de perfectionnement technique à l'attention de vingt (20) membres du staff féminin de CI-ENERGIES:

Le cabinet aura pour responsabilités:

- d'identifier les besoins de formation des bénéficiaires et en produire un rapport.
- de faire ressortir les modules de formation, correspondant aux différents profils des participantes et adaptés à l'évolution de leurs métiers.
- de concevoir un plan de mise en œuvre du programme;
- de soutenir les bénéficiaires dans l'élaboration d'un plan individuel de développement professionnel;
- d'assurer la formation sur les thématiques identifiées précédemment.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponible sur le site internet suivant : https:// https://www.cinergies.ci/category/aviscommuniques/ ou en faisant la requête par mail à akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci, yamata@cinergies.ci

Cote d' Ivoire Energies invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

N°	Désignations	Notations
1	Documentation prouvant la constitution légale du cabinet de formation	15
2	Documentation prouvant la constitution sociale du cabinet de formation	15
3	Preuve d'une habilitation délivrée par un organisme étatique dans le domaine de la formation	20
4	Expériences spécifiques relatives aux prestations à réaliser (fiche de projet accompagnée d' attestation de bonne execution)	50
	Total	100

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

La liste restreinte comprendra cinq (05) à huit (08) firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, novembre 2020 (« *Règlement de Passation des Marchés*»), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une soustraitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût** (**SFQC**) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi. Ou en faisant une demande par E-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci.

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 25 novembre 2024 à 10 heures 00 minute (heure GMT).

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1er étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27.
E-mail : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci,
jjassamoa@cinergies.ci et yamata@cinergies.ci